

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 3 (1932)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l'A. D. I. E. J.: M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l'A. D. I. E. J.: M. G. MÖCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l'A. D. I. E. J. Delémont.
--	---	---

Compte de chèques postaux : IVA 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LE TRAFIC DE TRANSIT ET LE CANTON DE BERNE, *par Prof. Dr F. Volmar.* —
RAPPORTS ANNUELS. — COMMUNICATIONS OFFICIELLES. — REQUÊTE
DES HORAIRES.

LE TRAFIC DE TRANSIT et le canton de Berne

Dans les Nos 1930/2 et 1931/1, nous avons publié une partie de l'étude que M. le Prof. Dr F. Volmar, directeur de la Compagnie du B. L. S., a consacré à la politique bernoise en matière de trafic de transit¹⁾. Cette étude, très documentée, est sortie de presse à fin 1931. Nos membres, puisque l'A. D. I. E. J. a collaboré à sa publication, la recevront à titre gracieux, et le Bulletin lui consacre encore quelques pages aujourd'hui.

Le canton de Berne et la ligne du Simplon

Le projet d'une ligne du Simplon est un des plus anciens projets suisses de ligne transalpine. De suite après la promulgation de la Loi fédérale de 1852 sur les chemins de fer, un groupe de financiers français conçut l'idée d'unir la France à la Sardaigne par la vallée du Rhône et à travers le Simplon. Le canton du Valais lui accorda les concessions nécessaires en 1853 et 1854. En 1860, le tronçon Martigny-Sion fut ouvert à l'exploitation. Mais la société concessionnaire devint insolvable par suite de difficultés croissantes d'ordre financier.

¹⁾ *Der Entwicklungsgang der bernischen Transitverkehrspolitik (bis zur Gründung der Berner Alpenbahngesellschaft Bern-Lötschberg-Simplon), von Prof. Dr F. Volmar, Direktor der B. L. S. — Herausgegeben unter Mitwirkung der Association pour la Défense des Intérêts économiques du Jura, durch die Direktion der Lötschbergbahn in Bern, 1931: 1 brochure de 424 pages au Kommissionsverlag von A. Francke A.-G. in Bern.*